

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7290100101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290100101>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mai 2022** sur **Actu.fr - Alpes Mancelles Liberees**
Pour le département : **72 - SARTHE**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me AMIOT, notaire associé à ARNAGE (Sarthe), le 26 avril 2022, Monsieur Jacques Marc Arthur VOUGIER, retraité, et Madame Mauricette Danielle Jacqueline LANDAIS, retraitée, demeurant ensemble à LA FONTAINE SAINT MARTIN (72330), 580 route de Malicorne « Les Landes », mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de FAY (72550), le 14 décembre 1968, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE établi par l'article 1526 du Code civil, avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me AMIOT, notaire à ARNAGE (Sarthe), 17 rue de la Gare.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex



